

**Jeunes**  
**Agriculteurs**  
Demain se construit aujourd'hui

## POUR UNE CONVERGENCE ENTRE **LES ATTENTES DU CONSUM'ACTEUR** ET **LA PÉRENNISATION** **DES FILIÈRES AGRICOLES**

La production agricole et la question alimentaire représentent de grands enjeux qui dépassent les frontières de l'Hexagone. La croissance démographique mondiale et la montée de la précarité alimentaire, se heurtent aujourd'hui aux difficultés économiques, sociales et environnementales auxquelles fait face l'agriculture. La question de la souveraineté alimentaire est plus que jamais au cœur des discussions.

De plus, en France, bien que les consommateurs aient une multitude de visages différents, la question de l'agriculture, de l'alimentation, et plus généralement de la ruralité, est prise au cœur d'un paradoxe, entre un fort attachement aux traditions et paysages, et des critiques, parfois vives, de certaines méthodes de production. Multifactoriel, ce constat est en partie responsable de l'éloignement des consommateurs de l'acte de production agricole.

**Les maîtres-mots qui ont guidé notre vision pour ce rapport sont : éducation, ambition, innovation, harmonisation, accessibilité, transparence et rémunération.**

C'est le sujet que Jeunes Agriculteurs a choisi d'approfondir dans son rapport d'orientation 2022, afin de formuler des propositions concrètes et crédibles pour que le monde agricole puisse répondre aux attentes des consommateurs tout en préservant la souveraineté alimentaire, en maintenant des filières agricoles françaises durables.

Les consommateurs sont devenus au fil des années, des consom'acteurs, c'est-à-dire qu'ils ont désormais des attentes nouvelles et fortes sur les sujets de la santé, de la préservation des ressources, du bien-être animal et de la lutte contre le changement climatique. Pourtant, les écarts constatés entre les attentes des consommateurs et leurs réels actes d'achat ne sont pas négligeables, tout comme les raisons qui les poussent à ces dichotomies (pouvoir d'achat, abandon des produits bruts vers les produits transformés, manque d'éducation sur les sujets agricoles, etc.). Si une partie des consommateurs a conscience que l'évolution des pratiques a un coût qu'elle se dit prête à payer, les crises successives ont aussi révélé une baisse de pouvoir d'achat pour de nombreux français, et un recours accru aux associations d'aide alimentaire.

# NOS PROPOSITIONS PHARES



klimkin - Pixabay

## Remettre la thématique agricole et alimentaire dans les programmes éducatifs

Au fil des siècles, l'enseignement agricole et alimentaire a progressivement disparu des manuels scolaires. En parallèle, le lien entre consommation et production s'est distendu : exode rural, urbanisation, tertiarisation de la société, etc. Aujourd'hui, le constat est sans appel : plus d'un Français sur deux déclare méconnaître la façon dont est produite son alimentation.

Pour lutter contre cette déconnexion dès le plus jeune âge et permettre aux futurs citoyens de faire des choix de consommation éclairés, **nous estimons qu'il est primordial de remettre officiellement la thématique agricole et alimentaire à l'ordre du jour des programmes éducatifs.**

Du fait des spécificités du fonctionnement de l'enseignement français, et afin d'apporter un maximum de connaissances pratiques aux élèves, nous encourageons sur les premiers cycles d'éducation (maternelle et élémentaire), l'établissement de conventions entre les collectivités territoriales et des structures porteuses de projets éducatifs agricoles agréés par l'État (visites d'exploitation, création de modules éducatifs spécifiques aux productions de la zone, etc.).

Au collège et au lycée, étant donné la transversalité de la thématique agricole, nous soutenons son intégration aux programmes officiels de l'Éducation Nationale. Nous

soutenons également l'ajout d'activités contribuant à la « culture alimentaire et agricole » au Pass Culture, comme des cours de cuisine ou des visites de fermes.

## Développer des méthodes alternatives en complément de l'utilisation des produits de santé des animaux et végétaux



Mitchfl - Pixabay

Depuis de nombreuses années déjà, la profession agricole se mobilise pour réduire son taux d'utilisation de produits chimiques (phytopharmaceutiques ou antibiotiques), et les attentes des consommateurs grandissent à ce sujet. De ce fait, l'utilisation de produits de biocontrôle, de phyto-aromathérapie ou d'homéopathie est répandue dans les pratiques puisqu'ils sont identifiés comme des leviers alternatifs intéressants vis-à-vis de la réduction des produits phytopharmaceutiques. Cependant, le cadre législatif n'est pas adapté car beaucoup doivent bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché, ou équivalent, étant assimilés à des médicaments vétérinaires ou des produits phytopharmaceutiques.

**Nous demandons une clarification de la législation autour de leur utilisation.** Nous soutenons la création d'une nouvelle catégorie juridique dans le code rural pour un

certain nombre de produits à base de plantes (décoctions, huiles, etc.) couramment utilisés et dont les effets bénéfiques ont été prouvés sur le terrain. Après une formation préalable obligatoire à leur utilisation, et grâce au nouveau cadre législatif, il sera possible de mieux valoriser ces produits et pratiques, et de communiquer positivement auprès du grand public.

## Valoriser nos pratiques et assurer le bien-être animal en post-élevage

D'un côté, la profession agricole se mobilise depuis de nombreuses années déjà pour l'amélioration des pratiques. De l'autre côté, l'opinion publique fait ressentir des attentes croissantes sur la thématique du bien-être animal. En ce sens, **nous demandons que soit révisée la réglementation européenne afin que soit systématiquement mis en place un étourdissement préalable à la mise à mort, quel que soit le mode d'abattage utilisé.**

Dans la même optique, et afin de préserver le bien-être de nos animaux jusqu'à l'abattage, nous proposons une modification des textes législatifs pour **interdire l'abattage des femelles gestantes dans le dernier tiers de leur période de gestation.**

Concernant l'euthanasie en élevage, nous proposons qu'elle soit considérée d'intérêt général pour des animaux nés malformés, dans l'impossibilité de se développer correctement, accidentés ou prédatés. En fonction des filières, l'acte vétérinaire pourrait être rendu gratuit ou délégué aux éleveurs.

Par ailleurs, nous pensons que le **maintien du maillage des abattoirs locaux** est un point clé de la préservation du bien-être animal, limitant ainsi les temps de transport.



## Considérer les techniques de sélection variétale pour répondre aux défis du changement climatique

L'innovation génétique nous paraît être l'un des leviers pour faire converger les attentes des consommateurs et le défi de la souveraineté alimentaire. En effet, l'innovation génétique, et notamment les nouvelles techniques de sélection variétale (NBT), peuvent offrir à l'agriculture des perspectives en matière de réduction des intrants et d'adaptation aux aléas climatiques. À ce titre, **nous encourageons la recherche ainsi que la révision de la réglementation européenne qui encadre leur usage.**

## Sur le volet environnemental : maîtrise, association et rémunération

Maîtriser l'empreinte environnementale de l'agriculture est une partie centrale de nos réflexions. Nous avons identifié de nombreux leviers tels que : **encourager les techniques culturales stockeuses de carbone, favoriser la régénération des haies en levant les freins législatifs, ou encore harmoniser la législation des produits phytopharmaceutiques et renforcer la recherche.**

Aussi, nous pensons qu'**associer production agricole et production d'énergie locale**, lorsqu'elles sont compatibles sans pénaliser la production alimentaire, et **développer la rémunération des services environnementaux**, sont des mesures qui permettront à l'agriculture d'optimiser ses externalités positives sur l'environnement. Ce sont de bons exemples qui permettent de faire converger les attentes des consommateurs, avec la préservation des filières agricoles durables.



Pexels - Pixabay

## Rendre accessible à tous une alimentation saine et locale

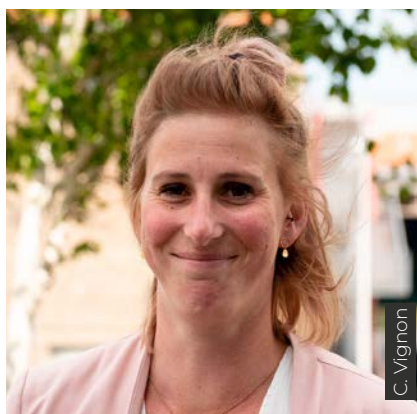
Conscient des limites économiques auxquelles peuvent se heurter les consommateurs et de l'augmentation de la précarité alimentaire, Jeunes Agriculteurs formule des propositions tournées vers les consommateurs. Nous soutenons la baisse de la TVA sur les produits alimentaires français porteurs d'un logo « origine France » officiel. Dans la même optique, nous soutenons la mise en place d'un système de chèque alimentaire sur des produits français et durables car nous sommes convaincus que soutenir les

produits issus de l'agriculture française permet de créer un cercle vertueux tant pour les consommateurs que pour les agriculteurs (traçabilité, méthodes de production reconnues et encadrées, soutien d'un tissu social et économique local, qualité des produits, etc.)

## Renforcer la transparence alimentaire et relocaliser les approvisionnements

Première source d'information et vitrine du produit pour les consommateurs, l'étiquetage et sa réglementation ont une importance particulière. Il est primordial d'harmoniser la législation européenne sur le sujet. Nous voulons rendre obligatoire la mention d'origine nationale à tous les produits alimentaires, tous circuits de distribution confondus. La part de produits importés est notable en restauration hors foyer. Relocaliser les approvisionnements des établissements, aussi bien privés que publics, est donc un enjeu majeur du « manger français ». Nous sommes également en faveur du développement de la traçabilité numérique via des outils type « QR code » dont l'usage est maintenant largement démocratisé. Ce type d'outils permet de renforcer la confiance des consommateurs et de créer du lien avec les producteurs.

## LES RAPPORTEURS : QUI SONT-ILS ?



C. Vignon

### JUSTINE FUSI

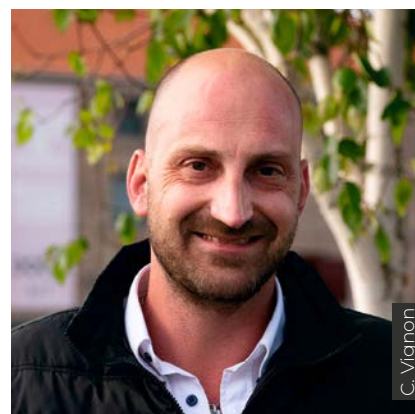
Membre du bureau national, Justine est installée en Gaec à trois associés en Haute-Savoie. L'exploitation compte 60 vaches pour 90 ha de prairies naturelles et 40 ha d'alpage pour les génisses. Une partie du lait est transformée à la ferme en fromage Abondance AOP fermier et l'autre partie livrée à la coopérative pour faire de l'AOP Abondance.



C. Vignon

### FRANÇOIS-XAVIER HUPIN

Administrateur national, François-Xavier est installé dans le Calvados, à proximité de Caen en EARL avec sa mère. Sur 135 ha, ils cultivent 6 ha de maraîchage (asperges vertes, salades, melons, etc.) et le reste est semé en grandes cultures (blé, orge, colza, etc.) Sont cultivés également du pois potager semence, de l'avoine et du lin.



C. Vignon

### CHRISTOPHE HAAS

Administrateur national, Christophe est installé dans le Bas-Rhin en EARL avec son père. Ils y cultivent 115 ha de céréales, betteraves, maïs semence, en technique de conservation des sols et d'agriculture de précision (guidage GPS, modulation de doses, etc.) Ils élèvent aussi 40 000 poulettes futures pondeuses en système volière.